



le **BIMI**

Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • N° 809 • décembre 2012 • 1.50 euro

L'EUROPE DANS LA RUE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

LE 14 NOVEMBRE 2012



POLITIQUE REVENDICATIVE

- Collectif confédé-
ral LGBT

DOSSIER

- La Formation Pro-
fessionnelle

INFOS LUTTES

- Mobilisation Euro-
péenne
- Travailleurs sans
papiers
- Déclaration CE UD
- P.S.A.: le plan B

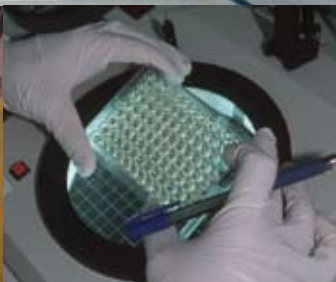
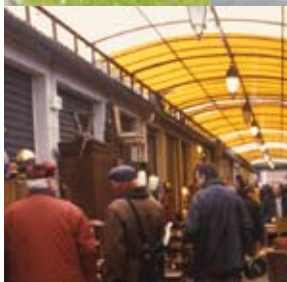
VIE SYNDICALE

- Comité Général de
l'UD
- La Formation syn-
dicale



seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT





Marc Sanson

Membre du Bureau de l'UD CGT 93

le BIMI

ÉDITORIAL

Portons haut et fort nos vœux pour la Seine-Saint-Denis le 17 janvier 2013 !!!

Tenu presque au terme de cette année 2012, le Comité Général de l'UD du 6 décembre auquel 270 délégués ont participé a permis de porter un regard lucide sur la situation politique, revendicative, l'état des rapports de force, la syndicalisation CGT en Seine-Saint-Denis.

Si l'appréciation de l'investissement de l'UD sur l'ensemble de ces points est jugée majoritairement positive, beaucoup d'analyses et d'interventions ont porté sur le nouveau climat politique.

Interrogations et interventions nourries sur le gouvernement, qui cède bien vite à l'offensive du patronat et du Medef sur leurs exigences de dépeçage des acquis sociaux.

Cela est vécu de manière décuplée dans le département qui cumule les annonces de suppressions d'emplois (PSA, Roissy et beaucoup d'autres), la précarité, le chômage en particulier des jeunes, les bas salaires.

La réaction doit être à la hauteur des coups portés aux populations, aux salariés, à la jeunesse du 93 par les forces libérales.

Dans ce contexte, la décision d'organiser une grande initiative unitaire avec la marche pour l'emploi le jeudi 17 janvier 2013 correspond tout à fait aux états d'esprits exprimés lors du Comité Général.

Gagner cette marche avec des milliers de participants nécessite un engagement fort de tous les syndicats et sections syndicales pour décider des formes d'action (grèves, débrayages) pour que dans chaque secteur, bureau, atelier le 17 janvier soit le moment pour affirmer, porter la satisfaction des revendications et exigences d'augmentation salariale, de meilleures conditions de travail, de créations d'emplois.

C'est maintenant que cette mobilisation se construit. Nous devons susciter rapidement des rencontres de syndiqués, des plans de travail, des distributions du tract unitaire.

La préparation de la marche et la rencontre des syndiqués est aussi l'occasion d'organiser des initiatives pour gagner des nouveaux syndiqués.

Pour la troisième année consécutive le bilan enregistre 25 000 syndiqués, si nous gagnions 1000, 2000, 3000 ou 5000 adhérents de plus, ne seraient-ils pas des atouts considérables pour imposer et gagner sur l'ensemble de nos revendications ?

C'est donc un calendrier chargé qui nous attend pour la réussite de cette large mobilisation mais cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas prendre le temps de passer des moments de fêtes avec ses proches, ses amis.

Alors bonnes fêtes de fin d'année.



SOMMAIRE

- 03 ● Édito
- 04 ● Collectif confédéral LGBT
- 05 ● Travailleurs sans papiers
- 06 ● Interview de Laurent Pagnier
- 07 ● Interview de J.A.Guidou
- 08 ● Dossier :
La Formation Professionnelle
- 10 ● CGT P.S.A. : le plan B
- 11 ● Déclaration de la CE de l'UD
- 12 ● Comité Général de l'UD CGT 93
- 13 ● Interview des délégués
- 14 ● La formation syndicale
- 15 ● Indecosa

Encarts : Tract 17/01, carte de vœux



MENTIONS LÉGALES

BULLETIN D'INFORMATION AUX MILITANTS DE L'UD CGT 93

ISSN 7656890 N°CPPAP 0713 S 07940

Imprimé par ALLIAGES, 115 avenue Raspail - 94250 Gentilly

Directeur de publication: **Hervé Ossant**, Tél: 01 48 96 36 37

Email: contact@cgt93.fr

Tirage à 2700 exemplaires

Ont collaboré à ce numéro:

Kamel BRAHMI, Magali FERON, Jean-Albert GUIDOU, Jean Philippe MARÉCHAL, Françoise MAUBORGNE, Hortensia MORA-SEVEON, Hervé OSSANT, Laurent PAGNIER, Marc SANSON

Maquette : UD CGT 93

POLITIQUE REVENDICATIVE



Collectif confédéral de lutte contre l'homophobie, pour l'égalité et la non-discrimination des lesbiennes, Gays, Bi et Trans (LGBT)

Le collectif confédéral CGT de lutte contre l'homophobie, pour l'égalité et la non-discrimination des lesbiennes, Gays, Bi et Trans (LGBT) regroupe des syndiqué-e-s CGT lesbiennes, gays, bi, trans et hétéros depuis 1996. Nous sommes convaincu-e-s que la lutte pour l'égalité effective des droits des LGBT est l'affaire de tou-te-s les militant-e-s, quelle que soit leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre.

C'est un combat qui s'inscrit dans le cœur même des valeurs de la CGT, qui sont celles de solidarité, de justice sociale, d'égalité des droits et de bien-être au travail.

Affirmer son orientation sexuelle ou son identité de genre n'a jamais été neutre et nombre de personnes l'ont payé de persécutions au cours des siècles. Cette injustice constitue pour nous une blessure historique toujours brûlante.

Quatre décennies de haute lutte pour l'égalité des droits commencent aujourd'hui à porter leurs fruits en France et en Europe. Le fait d'avoir été acteurs et actrices de ce combat constitue pour nous une fierté.

Le refus de tout droit, quand ce n'est pas l'oppression brutale, que subissent les personnes LGBT dans plusieurs dizaines de pays à travers le monde nous rappelle l'actualité de notre militantisme.

Les avancées législatives, la meilleure compréhension et acceptation sociale des personnes LGBT en France ne nous fait pas oublier que beaucoup reste à faire et que la société n'est jamais à l'abri de la régression sociale.

C'est un combat qui s'inscrit dans le cœur même des valeurs de la CGT...

Aujourd'hui en France, l'égalité effective des droits des personnes LGBT n'est pas réalisée. Les discriminations, la violence verbale et physique restent le lot quotidien de beaucoup d'entre elles. Dans ce contexte, l'intervention de la CGT aux côtés de ces salarié-e-s, demandeurs et demandeuses d'emploi, retraité-e-s reste un enjeu syndical de taille.

Dans la lutte contre les discriminations que subissent les lesbiennes, gay, bi et trans (LGBT), La CGT est présente chaque année aux marches des fiertés, aux marches de l'Existrans pour l'égalité des Transidentitaires.

Elle participe aux manifestations européennes et mondiales : Europride et World Pride, à la journée mondiale contre l'homophobie le 17 mai depuis sa fondation. Elle est aussi signataire de la pétition pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité.

En 2012, le collectif a élaboré un guide d'action syndicale « Pour gagner l'égalité des droits des LGBT dans le monde du travail ».

Un DVD destiné aux actions de sensibilisation et de formation interne à la CGT a été réalisé et quatre conférences interrégionales se sont tenues pour faire connaître ces outils. A partir de 2013, une formation sur les droits des LGBT intégrera l'offre de la formation syndicale CGT.



Pour le respect, je m'engage !

Pour aller plus loin... le collectif confédéral et un site Internet dédiés aux questions LGBT :

- Collectif confédéral CGT de lutte contre l'homophobie, pour l'égalité et la non-discrimination des lesbiennes, Gay, Bi et Trans (LGBT) CGT - 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex
- Tél. : +33 (0)1 55 82 81 49
- Fax : +33 (0)1 48 18 19 22
- Courriel : discrim-homo@cgt.fr [www.cgt.fr/rubrique Travail / Égalité au travail / Homophobie :](http://www.cgt.fr/rubrique%20Travail%20-%20%C3%89galit%C3%A9%20au%20travail%20-%20Homophobie%20-%20) www.cgt.fr/-Homophobie-.html
- Référent départemental: Magali Feron (Tel: 01 48 96 36 32)

Travailleurs sans papiers « grévistes mis de côté », régularisation !

Une nouvelle circulaire qui acte des avancées du mouvement.

En juin 2010, après plus de 8 mois d'une grève soutenue par la CGT (et 11 autres organisations), les salariés sans papiers ont fait reculer le gouvernement de Droite et l'ont contraint à éditer des critères de régularisation par le travail. Les textes des 18 et 24 juin, dit « addendum » devaient être appliqués dans toutes les préfectures.

Malgré ces avancées arrachées de haute lutte, l'ancien gouvernement n'a jamais véritablement ordonné l'application stricte des critères sur l'ensemble du territoire et est resté enfermé dans une logique de quotas. L'UD CGT 93 qui avait déposé près de 1200 dossiers de « salariés sans papiers grévistes » a obtenu plus de 600 régularisations. Restent des centaines de camarades « mis de côté », pour lesquels la CGT n'a eu de cesse d'interpeller le nouveau pouvoir, tout en réclamant l'édition de nouveaux textes avec des critères de régularisation améliorés, simplifiés et banalisés.

Ce mouvement social aura marqué le quinquennat sarkozyste, déconstruisant les arguments populistes du « migrant venant prendre notre travail ». Il a été clairement démontré que ces travailleurs prenaient le travail dont personne ne voulait aux conditions peu enviables qui ont cours dans ces secteurs dits « non-délocalisables » : le bâtiment, les travaux publics, la manutention, la logistique, le nettoyage, la restauration, les services aux particuliers, la sécurité.... **C'est sur les avancées de ce combat que le nouveau pouvoir a bâti les paragraphes consacrés à l'admission au séjour des travailleurs en situation irrégulière dans la circulaire publiée le 28 novembre 2012.**

Elle formalise la plupart des acquis du mouvement des travailleur-e-s sans papiers et va dans le sens de plusieurs revendications posées par la CGT.

- ▶ les travailleurs algériens et tunisiens peuvent bénéficier des dispositions contenues dans la circulaire.
- ▶ la régularisation des travailleur-e-s est maintenant possible quel que soit leur métier.
- ▶ la durée de présence antérieure demandée passe de 5 ans à 3 ans pour ceux des salariés qui ont pu accumuler 24 mois de travail, dont 8 dans les 12 derniers mois.
- ▶ le contrat de travail se poursuit pendant la durée de l'instruction de la demande.
- ▶ une activité professionnelle antérieure à mi-temps est recevable.
- ▶ les chèques emploi service universels sont pris en compte comme preuve de travail.

- ▶ plusieurs contrats de travail sont admis pour atteindre globalement un smic mensuel.
- ▶ les cartes délivrées ne sont plus limitées à une zone géographique donnée.
- ▶ lors du renouvellement du titre de séjour, il est admis que le salarié ait pu changer d'employeur.
- ▶ la régularisation des travailleurs intérimaires, avec des critères concernant des engagements de travail assouplis, s'impose à l'ensemble des préfectures.

Cependant il subsiste de nombreux éléments très négatifs dans ce texte (durée de présence de 5 voir 7 ans qui laisse aux employeurs une réserve de main d'œuvre corvéable à merci pendant des années, rien sur le travail « au noir » etc)

Demeure aussi la question des grévistes. Si rien n'apparaît dans le texte, le ministère de l'intérieur a tout de même, sous la pression syndicale, donné instruction d'en convoquer pour remise de titre de séjour avec autorisation de travailler. En Seine-Saint-Denis 122 salariés ont été concernés par ce dispositif.

Mais le compte n'y est pas ! L'UD CGT 93 ne lâchera pas sur les grévistes ! Ils ont tout au long des années Sarkozy, lutté et fait grève avec courage et détermination pour arracher leur régularisation et celle de leurs camarades. Ils ont contribué à faire bouger les lignes et mettre en lumière une question sociale que l'on ne peut plus ignorer. Il faut les régulariser !!

Si rien ne bouge, les salariés « sans papiers grévistes mis de côté », avec l'aide de la CGT ne resteront pas immobiles !



A.G. des travailleurs sans papiers 29/11 - Bobigny

Mobilisation Européenne

14 novembre 2012



Mercredi 14 novembre, les Européens étaient appelés par la CES à se mobiliser pour une journée d'action contre les plans d'austérité. En Italie une grève de quatre heures et des manifestations dans tout le pays ont été organisées à l'appel de la principale confédération syndicale, la CGIL. Une délégation de l'URIF était présente à Naples. Entretien avec Laurent Pagnier secrétaire de l'URIF, membre de la CE de l'UD :

le BIMI : En tant que secrétaire de l'URIF tu étais en Italie le 14 novembre. Pourquoi était-ce si important qu'une délégation de l'URIF se rende en Italie ?

Les camarades de la région de Campanie souhaitaient donner une dimension européenne à leur journée d'action, j'y représentais l'URIF et un camarade de la CGTP était également présente.

Même si l'axe d'échange européen de l'URIF se situe plutôt au niveau des capitales, nous avons répondu favorablement à l'invitation de la CGIL

de la région napolitaine car nous pensons qu'à l'étape de la crise que nous subissons, il faut multiplier les échanges avec les syndicats qui combattent les politiques d'austérité.

Les problèmes que rencontrent les salariés en Italie, avec des particularités locales, sont quasi les mêmes que nous rencontrons : A Naples une usine Fiat est menacée de fermeture, la désindustrialisation fait des ravages, les services publics sont vidés de leur sens et de leurs agents, la pauvreté s'accroît...

La ville et sa région sont confrontées aux phénomènes de Métropolisation avec des questions lourdes sur le développement des infrastructures

et en particulier des transports... La situation n'est pas la même, mais les enjeux nous rappellent quelque chose...

Une des choses que j'ai portée lors de mon intervention était que je n'étais pas à Naples en simple solidarité, mais bien pour lutter avec eux dans le cadre de la journée européenne. Car nous sommes confrontés dans toute l'Europe, à des degrés divers, aux mêmes maux nés des mêmes décisions qui n'ont comme but que l'accroissement des profits du capital.

Le patronat est organisé au niveau européen et international, il possède des relais puissants qui imposent des politiques destructrices pour les peuples. Il faut que les syndicats changent d'échelle et commencent à travailler à des revendications et des projets communs. L'heure n'est plus à la « simple » solidarité internationale mais à la construction de solidarités sur des revendications communes.



Manifestation Naples 14/11



Manifestation Naples 14/11

Interview de Jean Albert GUIDOU membre de la CE de l'UD sur la manifestation en Espagne du 14/11

le **BIMI** : Tu étais en Espagne au moment de la mobilisation européenne, peux-tu nous décrire la situation sociale du pays ?

Jean Albert GUIDOU : L'Espagne détient le plus fort taux de chômage de l'UE et même de l'OCDE : + de 25% de la popu-

lation active, 33% en Andalousie ; quant au chômage des jeunes, on atteint des sommets : 50%, et 70% en Andalousie. La péninsule ibérique a connu plusieurs plans de rigueur, débuté sous Zapatero, qui ont provoqué de fortes réactions puisque l'on en

est à la 3^{ème} grève générale.

La droite a sérieusement aggravé la situation par des réformes du code du travail : les entreprises dites « en déficit » ont la possibilité de se débarrasser des conventions collectives et de mettre en place des PSE sans autorisation administrative. Dans de nombreux secteurs, les salaires ont baissé et plus particulièrement dans le secteur public. Secteur public auquel on applique une purge d'une violence inouïe puisque est appliqué le principe du remplacement d'un seul agent sur 10.

La situation du logement est catastrophique : la majorité des espagnols étaient devenus propriétaires, beaucoup ont été expropriés suite à la crise, tout en devant continuer à payer les emprunts : 400 000 familles sont concernées. Au niveau des libertés publiques, il y a une tentative de criminalisation des mouvements sociaux avec l'utilisation d'un arsenal législatif prévu initialement contre l'ETA ! Le pouvoir en place tente clairement d'intimider ceux qui n'acceptent pas de se faire dépouiller de leurs droits sociaux et de leurs moyens de vivre !

le **BIMI** : La journée du 14 novembre intervient dans un contexte de crise aiguë, ce qui n'a-t-il pas freiné les ardeurs mobilisatrices.

J.A.G. : Effectivement, l'ambiance n'était pas au renoncement !! 200 organisations appelaient à la mobilisation, il y a eu une convergence des étudiants, partis politiques, associations, commissions ouvrières, syndicats ; on comptait 4 ou 5 millions de manifestants dans tout le pays, avec une unité syndicale sur les mots d'ordre, « contre l'austérité et les problèmes de logement » ; les deux principales organisations syndicales demandent un référendum sur la politique d'austérité. On a pu constater la présence massive de piquets de grève, avec la présence d'énormément de jeunes. Il y avait en Espagne 75% de grévistes (contre 80% au Portugal, à l'appel de la seule CGT). Désormais en Europe, deux blocs sont face à face l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, cette dernière servant de laboratoire d'expérimentation aux politiques autoritaires d'austérité.

le **BIMI** : Quelles initiatives peuvent prendre les forces syndicales pour contrer ce cercle vicieux, crise, austérité, récession, crise ?

J.A.G. : Il nous faut relever le défi au niveau européen. Leur Europe est un échec ! Notre Europe est la solution, une Europe sociale qui se construit sur la coopération et non plus sur la concurrence des peuples et des salariés, et la sécurisation des profits des capitalistes. Etablir des jumelages entre syndicats de même activité qui pourront ainsi échanger leurs expériences (nous travaillons au jumelage des territoriaux de Bobigny avec les communaux de Rivas), établir des contacts entre syndicats déployant la même activité dans toute l'EUROPE peut contribuer à travailler le rassemblement des ceux qui créent les richesses partout sur le continent. Les financiers européens n'ont pas de frontière, les salariés doivent eux aussi s'unir par-delà les distances et les différences culturelles !



**14N
HUELGA
GENERAL**



La formation profes

les premières assises de la formation professionnelle

par Jean-Philippe MARÉCHAL - URIF CGT

A lors que le MEDEF souhaite finir de casser le code du travail en poussant pour un accord de « flexicurité », la formation professionnelle est, et reste un enjeu essentiel du contrat social français.

En revendiquant une sécurité sociale professionnelle dans le cadre d'un nouveau statut du travail salarié, la CGT place la formation professionnelle au cœur de son activité revendicative.

Force est de constater que dans les entreprises, cette activité est loin d'être prise en compte à la hauteur des enjeux.

S'engager sur une négociation sur la formation aujourd'hui n'est pas prévu par la Loi. Mais rien ne l'interdit non plus.

Dans le cadre des NAO et plus particulièrement de la GPEC, il est indispensable de traiter de ces questions. A défaut, la GPEC* se résume bien souvent à une succession de licenciements et de restructurations.

Bien souvent, dans son activité, la CGT reproduit les travers rencontrés dans les inégalités d'accès à la formation. Plus l'entreprise est petite, moins les salariés accèdent à la formation, et moins nous les aidons à y accéder.

Et pourtant, c'est bien une partie de notre salaire, socialisé dans le cadre d'une obligation fiscale allant de 0,55 à 1,6% minimum de la masse salariale, qui permet aux entreprises de financer les différentes actions de

formation qui constituent le plan de formation. C'est également le salaire socialisé au titre de l'assurance chômage et une partie de nos impôts qui financent les actions de formation programmées par l'Etat, la Région et Pôle Emploi.

Et nous laisserions les autres s'occuper de nos intérêts ? En Île de France, nous les laisserions gérer plus de 2 milliards d'euros de financement de formations issus de notre travail ?

Alors qu'il s'agit de notre avenir professionnel, de nos emplois, de la reconnaissance de nos qualifications, de nos compétences et donc de notre statut et de notre rémunération ? Il est grand temps de reprendre nos affaires en main !

C'est ce que nous proposons en organisant les premières assises de la formation professionnelle en Île de France. Cette initiative a pour objectif de rassembler toute la CGT francilienne sur une journée, afin de mieux coordonner notre activité dans ce domaine, tant sur le plan professionnel que territorial. Nous avons à croiser les stratégies de formation des entreprises avec les orientations de l'Etat, des branches, de la Région ou de Pôle Emploi pour une meilleure efficacité, pour que les moyens mobilisés profitent réellement à ceux qui en ont le plus besoin selon nos orientations:



Assises de la Formation Professionnelle

Jeudi 24 janvier 2013

Salle François Blumenthal

263, rue de Paris 93100 Montreuil

Métro: Robespierre ou Porte de Montreuil

**Une
revendication
à faire
grandir**



professionnelle

nnelle en Île de France.

➤ Que le travailleur, qu'il soit ou non en situation d'emploi, soit au cœur de la construction de son parcours de formation.

Pour plus d'informations sur nos orientations, n'hésitez pas à vous référer aux fiches repères revendicatifs confédérales et plus particulièrement à la n°15.

Notre revendication essentielle étant bien entendu la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle attachée à la personne, garantie collectivement par le salaire socialisé mais également l'impôt si nécessaire, le tout étant l'élément structurant d'un nouveau statut du salarié quelle que soit sa situation professionnelle.

Revendication essentielle dont la formation professionnelle, mais au-delà l'émancipation de l'individu dans le cadre de l'éducation permanente, est l'axe central.

Rendez-vous le 24 janvier prochain pour participer aux assises de la formation professionnelle afin de construire ensemble la politique revendicative de demain pour notre formation, nos emplois, nos qualifications et donc nos salaires.

** Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.*

➤ Privilégier les formations longues, qualifiantes et certifiantes au détriment des formations courtes d'adaptation privilégiées par les employeurs dont le seul objectif reste au mieux d'adapter le salarié au poste de travail.

➤ Faciliter l'accès à la formation des salariés y ayant le moins accès (des petites entreprises – les plus bas niveaux de qualification – les femmes)

➤ Que les formations soient gratuites et qu'elles soient rémunérées comme du temps de travail pour les salariés.

Stage « enjeux de la formation professionnelle » - Bobigny - 3 et 4 /12



Elisabeth LUCAS: salarié de RSI (régime social des indépendants). CE/DP (à droite sur la photo)

le **BIMI** : *Quel est l'apport pour ton activité militante de ce stage ? :*

Je participe à des négociations sur la question de la formation professionnelle au niveau de ma branche. Ce stage me permet d'acquérir des éléments pour cette négociation, tant au niveau « technique » que revendicatif. Il est précieux de bien maîtriser les éléments revendicatifs de la CGT qui porte le droit de se former, de se qualifier, d'accroître et de faire reconnaître ses compétences pour s'émanciper tout au long de sa vie.

le **BIMI** : *Comment se passe la discussion du plan de formation dans ton entreprise ? :*

La situation de mon entreprise ne doit pas être très éloignée de ce qui se passe ailleurs. Les patrons voient la formation avant tout à partir de leurs besoins immédiats et moins comme un droit des salariés pour favoriser une évolution de leur poste, de leur parcours professionnel, obtenir une promotion de carrière. Les employeurs ont tendance à détourner à leur profit un droit qui appartient aux salariés. C'est tout le défi que nous sommes amenés à relever dans nos entreprises.

PSA AULNAY, La CGT force de proposition

**PLAN
B**

Manifestation Paris 14/11

Face au plan Varin, socialement inacceptable, parce qu'il menace des centaines de familles et salariés de PSA, qu'il aurait des répercussions graves sur la sous-traitance et dans les bassins d'emploi, à Rennes et à Aulnay en particulier, et qu'il se traduirait par un important alourdissement des charges de travail pour les salariés restants, la CGT propose un plan B en 3 volets, en s'appuyant sur les préconisations validées par l'expertise SECAFI.

Ce plan B démontre que la fermeture n'est ni inéluctable, ni justifiée industriellement, et qu'elle résulte d'un choix financier de sur-utilisation des capacités de production, dans le seul but d'augmenter la rentabilité du capital.

► **Dans le volet financier**, le plan B propose une augmentation de capital de 1.5 milliard €, financée par la famille Peugeot et ses sociétés financières FFP et Peugeot Frères, qui ne serait que la réinjection dans l'entreprise d'une partie des 6 milliards détournés depuis 1999 par la politique de dividendes et de rachat d'actions menée par cette famille, au détriment de l'emploi et du développement économique. Avec cet apport de capital pourront être réalisés des projets de développement d'avenir, suspendus aujourd'hui; il permettra également de relancer des projets de véhicule abandonnés et de maintenir un niveau de R&D suffisant pour préparer l'avenir, et enfin de gérer le volet social de la phase transitoire jusqu'en 2016.

► **Dans le volet industriel**, face aux 9 scénarii soumis au CCE par la direction de PSA, qui visent à

enfermer le débat dans une production basée sur un taux d'utilisation moyen des équipements à 115%, la CGT a fait étudier par SECAFI un scénario 10 qui permet une répartition plus harmonieuse des productions entre l'ensemble des sites en conservant Aulnay : ce scénario est non seulement faisable, mais il nécessite un investissement limité avec un coût global de 17 millions €/an, à comparer aux 250 millions € prévus pour la fermeture d'Aulnay.

► **Dans le volet social**, l'adoption du scénario 10, même s'il ne permet pas de solutionner tous les problèmes d'emploi, réduit le nombre de suppressions, permet la création de nouveaux emplois et sécurise les

transitions professionnelles et les fins de carrière : il corrige à la baisse les chiffres du plan Varin surestimés, avec l'apport de capital il permet la création de nouveaux postes à définir en fonction des projets retenus, et enfin il propose un système de préretraite -pénibilité à partir de 55 ans, à négocier lors de réunions tripartites avec les pouvoirs publics et la direction.

Par rapport au plan de casse de M. Varin, économiquement dangereux pour l'avenir de l'entreprise, et dicté uniquement par des considérations

financières à court terme, l'alternative proposée par la CGT dessine un véritable avenir pour l'ensemble de la filière automobile.



Marche pour l'emploi Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT 93



Le Comité Général de l'Union Départementale de la CGT 93, a réuni plus de 270 personnes le 6 décembre 2012. Dans un contexte de crise aiguë, les délégués ont mis en avant le besoin de travailler plus que jamais le renforcement en accentuant la campagne de syndicalisation. L'ambition en lien avec les réalités de la période, est d'augmenter le nombre de syndiqués pour vaincre le fatalisme et se donner des atouts supplémentaires pour élever nos capacités mobilisatrices en veillant à faire de chaque adhérent un acteur à part entière de la vie syndicale.

Les délégués ont par ailleurs décidé de se saisir avec force de l'initiative départementale unitaire (CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFE-CGC, Solidaires) du 17 janvier « la marche départementale pour l'emploi et l'avenir de la Seine-Saint-Denis » pour porter les colères, les exigences et les revendications qui traversent les salariés du public et du privé.

Le MEDEF instrumente la crise, pour faire avancer des revendications visant à sécuriser la maximalisation de ses profits au détriment des salaires, de l'emploi, des politiques de solidarité et d'égalité.

Face à ce patronat les salariés doivent se rassembler pour se faire entendre !

Alors que les choix patronaux et les politiques libérales ont favorisé la financiarisation de l'économie provoquant une crise d'une extrême gravité, dont les salariés sont les premières victimes, nous assistons à une victimisation intolérable du patronat. La CGT 93 entend se déployer énergiquement pour contrer cette propagande patronale et impulser la montée du rapport des forces. L'urgence est à la défense et au développement de l'emploi, dans un territoire qui compte 134.000 chômeurs !

Le gouvernement a choisi de céder aux exigences patronales, par le biais de mesures antisociales, comme notamment la hausse de la TVA à hauteur de 10 milliards d'euros, et de nouveaux allègements qui représentent la somme de 20 milliards d'euros. Ces nouveaux cadeaux se rajoutent à ceux déjà existants à hauteur de 200 milliards par an ! Conjuguées aux politiques d'austérité, ces mesures sont aussi injustes

qu'inefficaces car elles vont grever un pouvoir d'achat déjà en berne, freiner l'activité économique tout en accentuant la crise sociale, et augmenter les marges patronales sans aucune contrepartie pour les salariés.

En Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, le coût du capital provoque une désindustrialisation lourde de conséquences économiques et sociales, comme en témoigne le dossier de PSA Aulnay. La CGT 93 réaffirme son engagement aux côtés des salariés pour sauver leur usine, leur emploi.

La marche départementale pour l'emploi et l'avenir de la Seine-Saint-Denis sera l'occasion d'exprimer les attentes, exigences du monde du travail et de la population d'un département, qui si rien n'est fait, aura à subir durement les politiques d'austérité et l'arrogance patronale. Deux cortèges principaux au départ des Moulins de Pantin au pied du complexe de BNP Paribas, et de la place des Déportés au Bourget (RER B), à deux pas de l'aéroport d'affaires, partiront en manifestation pour converger vers le parvis de la préfecture. Le patronat, l'Etat, seront interpellés pour que l'économie et les moyens publics soient mis au service des besoins des populations, et rétribuent le travail et non la finance.

La CGT 93 appelle ses syndicats et sections, ses syndiqués à débattre, avec les salariés, et dans l'unité là où les conditions sont réunies, d'actions nécessaires à une mobilisation massive pour la marche du 17 janvier. Appel à la grève, débrayage.....toutes les actions capables d'élever le niveau revendicatif et mobilisateur sont à engager dans la confrontation contre le patronat et les politiques libérales d'austérité.

L'emploi, les salaires, des moyens pour préserver et développer nos services publics, la formation professionnelle publique, le logement social, des perspectives pour la jeunesse, une politique industrielle ambitieuse, de véritables leviers législatifs contre les licenciements boursiers, de nouveaux droits pour les salariés, sont parmi les revendications qui seront portées lors de la marche, pour une Seine-Saint-Denis à l'offensive et qui gagne !

Bobigny le, 11 décembre 2012.

COMITÉ GÉ 6 décembre -



Le Comité Général de l'UD CGT 93 a réuni plus de 270 personnes, salariés du public, du privé, intérimaire, retraités.. avec toutes les unions locales représentées. Cette diversité a donné lieu à des interventions très objectives sur la situation qui est faite aux salariés, aux privés d'emplois, aux retraités, et sur le renforcement.

Les questions d'orgas ont ainsi animé toute la matinée. En guise d'introduction de son rapport Nicolas Renard, secrétaire à l'orga de l'UD, a pointé un certain nombre de problématiques relatives aux enjeux du renforcement «que faisons-nous pour rassembler, réunir nos adhérents ? Formons-nous nos adhérents ? Informons-nous nos adhérents ? Comment les associons-nous aux prises de décisions ? et non pas aux décisions prises ! » a-t-il questionné.

Puis il a rappelé les objectifs de la bataille du renforcement « s'organiser pour être utile, présent et efficace, auprès de toute les composantes du salariat. Mais aussi pour être revendicatif et combattif contre ceux qui exploitent les peuples ».

Pour cela Nicolas Renard a insisté sur l'un des atouts de la CGT en rappelant qu'il « y a bien une chose qui nous différencie des autres organisations syndicales, quelles qu'elles soient, c'est la combattivité, notre nombre d'adhérents, nos structures de proximité et notre réseau de militants professionnels et interprofessionnels ».

Puis s'en est suivie une analyse du Bilan Orga avec la perspective de nouveaux objectifs « Depuis 3 ans maintenant, la CGT 93 compte plus de 25

000 adhérents répartis sur tout le département. 1500 adhésions nouvelles ont été réalisées à ce jour. Ce chiffre, lui, est en baisse par rapport aux années précédentes. Pour exemple en 2011 ce sont 2300 adhésions qui avaient été réalisées.

Cette baisse du nombre d'adhésions nouvelles pose à la fois un avantage et un inconvénient : l'avantage est qu'avec le maintien de nos forces adhérentes, cela signifie que nous gagnons en fidélisation de nos adhérents.

Nous sommes donc de moins en moins le syndicat passoire que nous avons pu être. Cela prouve que nos adhérents se sentent bien dans la CGT, y restent, et adhèrent moins sur des bases de "services" mais plus sur des bases de convictions. L'inconvénient, évidemment c'est que nous ne progressons plus ou trop peu sur notre nombre d'adhérents global.

« Garder nos adhérents est une bonne chose mais les



Comité Général 06/12 - Bobigny

NÉRAL de l'UD CGT 93 Bobigny

« pérenniser et en avoir de nouveaux est encore mieux ! Notre objectif d'atteindre 30 000 adhérents CGT en Seine Saint Denis n'est pas si loin que ça si nous nous y mettons tous ensemble. » a-t-il souligné.

Notre secrétaire à l'Orga a conclu son propos sur la question du renforcement, sur une harangue pour l'adhésion « il n'y a pas de bonne période pour faire des adhésions. Le meilleur moment pour les concrétiser est quand le syndicat est en activité. Et notre rôle est d'être en activité tout le long de l'année !

...une campagne de syndicalisation a été impulsée par l'UD avec la mise à disposition d'une affiche et d'un Livret...

La proposition de l'adhésion se fait partout, tout le temps et par tous les temps. L'annualisation de nos campagnes de syndicalisation devrait devenir une de nos 1^{ères} revendications internes » en n'omettant pas d'insister sur l'idée que le renforcement n'est pas une fin en soi mais un moyen qui appelle la mise en mouvement de nos adhérents sur des contenus revendicatifs.

Les délégués ont la parole:



André SINIBALDI 30 ans, délégué syndical chez CALBERSON PARIS EUROPE, UL CGT PN 2

le BIM : Adhérent à la CGT depuis 2005, tu participes pour la première fois à un Comité Général. Qu'en retires-tu ?

André Sinibaldi : C'est une formidable occasion pour partager des expériences.

Avec un collègue DP, en lien régulier avec notre Union Locale, nous avons réussi à faire grandir l'influence de la CGT qui est depuis 2011 majoritaire chez les ouvriers. Mais je suis confronté à la question

du renforcement. Il est plus facile de progresser dans les

élections que d'augmenter le nombre de syndiqués. Malgré la reconnaissance et la confiance des salariés vis-à-vis de notre syndicalisme et des responsables syndicaux qui l'incarnent, l'implication des salariés est un défi loin d'être simple. Trop de salariés sont dans une démarche de « consommateurs », de conseils ou de services syndicaux, et hésitent à faire le pas de l'engagement. Ce comité général est un moment de partage d'analyse, qui peut aider à prendre de la distance sur nos problèmes, réfléchir collectivement à des formes de réponses et nous redonner l'énergie nécessaire pour nos combats !



Fatima KARIM, employée chez H&M GBC, UL Le Bourget, 2 mandats DP, DS

le BIM : Le Comité Général s'inscrit dans une période de crise profonde, quelles en sont les incidences dans ton entreprise ?

Fatima Karim : Le climat social dans mon entreprise est vraiment dégradé.

Le patron méprise le dialogue, ne prend jamais en compte les propositions des organisations syndica-

les. La dernière provocation de la direction a été, dans le cadre des

NAO, de proposer 0.5% d'augmentation, au mérite !! Il y a clairement l'utilisation de ce climat inquiétant pour les salariés, pour imposer des régressions sociales, intensifier le travail, et évacuer l'exigence d'une hausse des salaires. La meilleure défense c'est l'attaque, les patrons doivent payer plus, pour les cotisations, et pour le pouvoir d'achat ! Le comité général propose des actions pour revendiquer, c'est ce qu'il nous faut dans la période !

⇒ STAGE «Délégué du personnel» du 4 au 5 février 2013

Le Collectif Formation Syndicale de l'UD CGT 93 organise une formation pour les « Délégués du personnel » du 4 au 5 février 2013.

Ce stage se déroulera à l'Union Locale de Saint-Denis.

Il s'adresse à tous les camarades du secteur privé qui occupent cette responsabilité ou vont l'occuper.

A la fin de cette session de formation, le stagiaire sera en capacité :

- d'énumérer quelles sont les missions du délégué du personnel et les moyen syndicaux et juridiques dont il dispose.
- de citer les principaux repères revendicatifs de la CGT en matière de délégation de personnel.
- de préparer une réunion du personnel.

⇒ STAGE «ECO/CE» du 11 au 15 février 2013

Le collectif Formation Syndicale de l'UD CGT 93 organise un stage ECO/CE du 11 au 15 février 2013 à l'Union locale de Saint-Denis.

Vous êtes élus(es) membres titulaires du Comité d'Entreprise et vous souhaitez être en mesure d'exercer pleinement vos attributions et réussir votre mandat.

Il vous faudra pour cela connaître le champ d'intervention du CE en matière économique et sociale pour agir efficacement en faveur de l'emploi, de la formation professionnelle et pour la gestion des activités sociales et culturelles. Il est donc indispensable de se former.

Objectif général de la formation : à l'issue de cette forma-

tion, les stagiaires seront en capacité de repérer les indicateurs économiques et sociaux clés de l'entreprise, de lire et interpréter un bilan et un compte d'exploitation.

Modalités d'inscription : La demande se fait au titre de l'article L.2325-44 et R.2325-8 du Code du Travail.

Coût de la formation :

- l'employeur prend en charge le salaire pendant la période de formation.
- Les coûts pédagogiques sont pris en charge : soit par l'employeur dans le cadre d'un accord collectif, soit par le budget de fonctionnement (0,2%) du CE avec l'accord de celui-ci. Il s'élève à 1750 € TTC.

*Merci de renvoyer le coupon d'inscription ci-dessous au collectif Formation Syndicale,
UD CGT 93, 1 place de la Libération, 93016 Bobigny - Hortensia: 01 48 96 36 56*



Je m'inscris au stage : "Délégué du personnel" du 4 au 5 février 2013 ☐

Je m'inscris au stage : "ECO/CE" du 11 au 15 février 2013 ☐

* *Cochez le stage qui vous intéresse*

Nom Prénom

Adresse personnelle

Ville CP

..... Portable:

@.....

Entreprise UL

Mandat Responsabilité syndicale



CONSOFRANCE: Courrier d'alerte aux députés et sénateurs sur les menaces pesant sur le traitement du surendettement.

Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs,

Vous légiférerez prochainement sur un certain nombre de mesures visant à réformer le dispositif de traitement du surendettement.

En effet, le gouvernement a inscrit des dispositions, relatives au traitement du surendettement, dans le projet de réforme bancaire qu'il a transmis au Conseil d'Etat et qui devrait être présenté en conseil des ministres, le 19 décembre prochain.

Dans une semaine s'ouvrira, à l'initiative du gouvernement, la Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui abordera, notamment, la question du traitement du surendettement.

Malgré tout, alors que dans tous les départements de France, des élus locaux et nationaux, de toutes tendances, s'inquiètent et protestent énergiquement contre le projet de restructuration de la Banque de France, le gouvernement semble en soutenir totalement le principe.

Il est tout de même très étonnant que ce gouvernement ne trouve rien à redire ni sur le contenu de ce projet de restructuration, alors que certains ministres actuels furent parmi les premiers à protester contre la précédente restructuration, ni sur la méthode employée étant donné l'absence totale de concertation préalable avec les parties prenantes concernées (en premier lieu les associations d'élus locaux et les associations de consommateurs).

Au moment où, contre toute évidence, ce gouvernement ne voit dans le projet du Gouverneur Noyer qu'une simple et indispensable mesure de rationalisation, nous souhaitons porter à votre connaissance la position de CONSOFRANCE.

Cette dernière, qui regroupe 8 associations d'environ 2 500 000 citoyens-consommateurs, tient à "mettre en gar-

de la représentation nationale et l'ensemble des acteurs concernés des dangers que ce projet fait courir non seulement à la qualité des services rendus aux consommateurs par la Banque de France mais aussi à la cohésion sociale à laquelle elle contribuait efficacement jusqu'à ce jour à travers le traitement des dossiers de surendettement."

Car ce projet de restructuration c'est :

- La fermeture de plus des trois quarts des bureaux d'accueil et d'information
- Le rejet systématique des dossiers s'il manque une pièce justificative (depuis la mise en place de cette nouvelle procédure, près de 30 % des dossiers rejetés ne reviennent pas)
- Le report sur les travailleurs sociaux, déjà débordés, de la saisie informatique des dossiers et des pièces justificatives,
- L'uniformisation du traitement des dossiers avec l'utilisation d'un programme informatique rigide dont les propositions de plans sont très souvent compliquées voire incompréhensibles,
- La suppression de la relation débiteur/gestionnaire de dossier.

Pour nous, comme pour CONSOFRANCE, cette recherche de rationalisation à tout prix risque fort de mettre à mal une procédure dont les effets positifs ne sont pourtant plus à démontrer lorsqu'elle est effectuée dans un contexte qui reste humain.



Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs, l'expression de nos meilleurs sentiments syndicalistes et associatifs.

Le Collectif « Pour un Pôle public financier au service des Droits ».

→ POUR BIEN SE DÉFENDRE ←

D'abord mieux connaître ses droits!
Un souci de droit ? de consommation ? faites en nous part

Mail : indecosa@cgt93.fr Tél. : 01 48 96 36 37

PERMANENCES

→ Bobigny:

UD CGT - 1, place de la Libération
Mercredi matin - Tel: 01 48 96 36 36

Ne vous laissez plus croquer

→ Le Blanc Mesnil:

UL CGT - 158, avenue Charles Floquet
Mercredi Matin - Tel: 01 48 67 02 86

→ Bondy:

MAIRIE- Lundi après midi sur RDV
Tel: 01 48 50 53 00
MJSP - 1, avenue Jean Lebas
Tel: 01 71 86 64 30

→ Stains:

UL CGT - 4, rue Albert Einstein
Tel: 01 48 26 65 70



Libérez-vous du risque



Plus de 250 000 salariés nous font déjà confiance
au travers de solutions négociées par leur CE

Un spécialiste de l'assurance des groupements de salariés

- **Véhicule** : Auto - Moto - Malusés/résiliés
- **Habitation** : Habitation - Scolaire
- **Loisirs** : Navigation de plaisance - Caravaning - Chasse - Camping-car - Voyage - Sports d'hiver
- **Santé - Vie** : Santé - Accidents de la Vie - Obsèques - Dépendance - Épargne/retraite

Plus de 1 000 associations et CE nous ont choisis
pour notre professionnalisme et notre engagement

Un savoir-faire et une expertise dans l'assurance des Comités d'Entreprise

- Responsabilité civile liée à vos activités sociales
- Responsabilité civile des mandataires sociaux
- Multirisques incendie ou risques locatifs de vos locaux ou de votre patrimoine
- Votre matériel / tous risques informatiques
- Véhicules
- Contrat auto-mission
- Dommages ouvrage

Nos conseillers sont à votre disposition

Michel Fontaine : 01 70 60 10 66

Jacques Delouis : 01 70 60 10 64



COURTIER EN ASSURANCE

Groupe SATEC - 24, RUE CAMBACÉRÈS - 75413 PARIS CEDEX 08
TÉL. 01 42 80 15 03 - FAX 01 42 80 59 32

SA de Courtage d'Assurances au capital social de 25 244 877, 42 € indirectement détenu à plus de 10% par AXA France Assurance RCS PARIS 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n°07000665 - Site orias : <http://www.orias.fr/> - Sous le contrôle de l'ACP, Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725 - POUR LE PLACEMENT DE VOS RISQUES, LE GROUPE SATEC SÉLECTIONNE LES COMPAGNIES LES PLUS COMPÉTITIVES
www.satecassur.com - www.assurermontbateau.com